



Paris, le 11 août 2008

Objet : Séminaires sur l'insertion professionnelle
des femmes victimes de violences conjugales

Madame, Monsieur,

Le Ministère de la Justice, le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CNIDFF), la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), l'Institut National d'Aide aux Victimes Et de Médiation (INAVEM), et leur réseau vous informent de l'organisation de séminaires sur le thème de l'insertion sociale et professionnelle des femmes victimes de violences conjugales.

Ces séminaires sont organisés dans le cadre de l'action « IN-PRO-VIC », financée par le programme européen EQUAL et le ministère de la Justice.

« IN-PRO-VIC » fait suite à l'action « ProVictima », dont l'objet était d'apporter des réponses cohérentes à l'insertion sociale et professionnelle des victimes, par la mise en place, en 2007, de 21 expérimentations sur le territoire de 9 cours d'appel : Aix-en-Provence, Bordeaux, Caen, Fort-de-France, Lyon, Orléans, Rennes, Paris, Versailles.

Ces expérimentations ont été riches d'enseignements sur les modalités propices à améliorer de façon durable les réponses apportées aux femmes victimes de violences : développement de partenariats locaux entre les associations membres du partenariat national, formalisés ou non par le biais d'une convention, élaboration de programmes de sensibilisation et/ou de formation à la question des violences conjugales à destination des acteurs de l'emploi, plaquettes de sensibilisation.



Pour vous présenter ces résultats, les moyens d'y parvenir et vous permettre de vous approprier les différents produits et démarches élaborés, deux séminaires interrégionaux sont organisés :

- à Rennes, le 23 octobre 2008, porté par le CIDFF d'Ille-et-Vilaine,
- à Fontainebleau (département de Seine-et-Marne) les 12, 13 et 14 novembre 2008, porté par le Relais de Sénart, membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Ils permettront également aux participants de se pencher sur les éléments leur semblant les plus significatifs, pour sensibiliser les pouvoirs publics au niveau national, voire européen.

Ces propositions seront par la suite présentées aux acteurs institutionnels nationaux dans le cadre d'un séminaire interministériel de clôture. Elles pourront conduire ces derniers à prendre en compte des réponses plus spécifiquement adaptées à la problématique de l'aide à l'insertion professionnelle des femmes victimes de violences conjugales.


Ces séminaires sont proposés aux responsables et professionnels de terrain des structures partenaires oeuvrant dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'insertion, de la justice, de l'accompagnement des femmes, ainsi qu'aux élus et aux services des collectivités territoriales.

Afin de permettre une bonne organisation, merci de bien vouloir retourner à l'organisateur du séminaire le coupon de pré-inscription ci-joint, ainsi que le règlement correspondant (participation au repas). Merci également d'adresser un coupon par personne intéressée dans votre structure. Vous recevrez en retour un courrier de confirmation avec un reçu de la somme versée.

Un pré-programme est joint à ce courrier. Par la suite, vous seront adressés, le programme définitif détaillé ainsi que toutes les informations utiles pour vous rendre sur place et pour votre hébergement hôtelier si nécessaire.


Comptant vivement sur votre présence et celle de vos collaborateurs, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en toute ma considération.

Ministère de la justice


Le Chef du Service des Relations au Droit et à la Justice
et de la Police de la Vie
D^o LEROY


CIDFF

INAVEM



FNSF



Le Relais de Sénart

